

**Délibération 2024 / 04-23**

**L'an deux mil vingt-quatre le jeudi onze avril à dix-huit heures trente minutes**, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Raymond RABETEAU, Maire.

**Etaient présents les Conseillers municipaux** : Mrs Raymond RABETEAU, Christian FAUGERON, Maurice BESSE, Jean-François CHAMPEAU, Cédric LECOMTE, Mmes Claudine DAURY-NEYRET, Mireille LILLE-PALETTE RECONDU, Jean-Jacques BORD.

**Étaient absents excusés** : Mrs Arnaud PICOUT (procuration Mr Jean-François CHAMPEAU), Didier LASSECHERE (procuration Mme Claudine DAURY-NEYRET), Jacques FAURE (procuration Mme Mireille LILLE-PALETTE RECONDU), Anthony BUYS, Mme France-Noëlle GIMENEZ.

**Secrétaire de séance** : Mme Claudine DAURY-NEYREY

\* \* \* \* \*

**COMPTE ADMINISTRATIF 2023 - Budget principal et budgets annexes**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-14 et L.2121-21 relatifs à la désignation d'un président autre que le maire pour présider au vote du compte d'administratif et aux modalités de scrutin pour les votes des délibérations,

Considérant que Mme Claudine DAURY, 1<sup>ère</sup> Ajointe, a été désigné pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif,

**Considérant que Mr Raymond RABETEAU, Maire, s'est retiré et a quitté la salle pour laisser la présidence à Mme Claudine DAURY pour le vote du compte administratif.**

Mme Claudine DAURY explicite le détail des comptes administratif de l'exercice 2022 dressé par l'ordonnateur, chapitre par chapitre et fonction par fonction

Après en avoir délibéré

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

**COMMUNE :**

Investissement : + 71 206,18 €  
Fonctionnement : + 197 828,66 €  
Excédent de clôture : 269 034.84 €

**GITES :**

Investissement : + 500,03 €  
Fonctionnement : + 18 027,54 €  
Excédent de clôture : 18 527.57 €

**FORET :**

Investissement : - 23 516,34 €  
Fonctionnement : + 23 683,86 €  
Excédent de clôture : 167,52 €

**EAU :**

Investissement : - 83 190,13 €  
Fonctionnement : - 7 752,17 €  
Déficit de clôture : - 90 942,30 €

**CHAUFFERIE :**

Investissement : + 22 427,72 €  
Fonctionnement : - 17 172,80 €  
Excédent de clôture : 5 254,92 €

**LOTISSEMENT :**

Investissement : - 6 305,31 €  
Fonctionnement : + 1 755,27 €  
Déficit de clôture : - 4 550,04 €

Fait et délibéré en Mairie, le 11 avril 2024

**ASSAINISSEMENT**

Investissement : - 6 857,29 €  
Fonctionnement : - 1 834,94 €  
Déficit de clôture : - 8 692,23 €

Le Maire,  
  
Raymond RABETEAU  
